

Responsable de l'Audit interne

1. Identification du poste

Branche d'activité professionnelle

J - Gestion et pilotage (nouvelle nomenclature Referens)

Emploi type

Responsable de l'Audit interne

Fonction exercée

Responsable de l'Audit interne

Situation du poste dans l'organigramme

Le poste est placé sous l'autorité hiérarchique de la Présidence.

2. Missions

- ▶ Conduire à la demande de la présidence des audits internes au sein de l'Université de Strasbourg.
- ▶ Présenter les résultats des audits à l'autorité compétente.
- ▶ Elaborer une cartographie des risques et participer à la structuration du contrôle interne.

3. Activités

Activités principales

- ▶ Identifier les risques et apprécier la pertinence des processus visant à les contenir.
- ▶ Identifier les écarts entre les pratiques au sein des services et composantes et les référentiels de contrôle interne et de qualité.
- ▶ Proposer des pistes d'amélioration et des plans d'action associés.
- ▶ S'assurer du suivi de ces plans d'action.
- ▶ Maintenir un dialogue constant avec les directions, les services centraux et les services administratifs des composantes dans la conduite des audits et le partage des résultats.

Activités associées

- ▶ Proposer un programme d'audit à la présidence et les moyens associés.
- ▶ Contribuer à l'amélioration du contrôle interne, en lien avec le Service de l'Aide au pilotage.
- ▶ Répondre aux demandes et enquêtes des tutelles administratives.

4. Compétences

Savoirs sur l'environnement professionnel

- ▶ Connaissance de l'environnement et de la culture universitaires.
- ▶ Connaissance des systèmes administratifs de tutelle propres à l'Enseignement supérieur.
- ▶ Connaissance du cadre législatif, réglementaire et comptable relatif à l'organisation des Universités.
- ▶ Connaissance du métier d'auditeur.

Savoir-faire opérationnels

- ▶ Avoir une forte expérience dans la direction d'un service stratégique.
- ▶ Avoir une bonne culture de gestion financière et comptable.
- ▶ Maîtriser les techniques de contrôle interne et les outils de mesure s'y rapportant (indicateurs, enquêtes, etc.).
- ▶ Maîtriser les techniques de conduite d'audit et rédiger des rapports d'audit.

Savoir-faire comportementaux

- ▶ Maîtriser les techniques d'encadrement :
 - savoir coordonner et motiver une équipe
 - savoir animer un réseau ;
 - savoir former et informer son personnel ;
 - savoir déléguer ;
 - savoir gérer les conflits.
- ▶ Etre en mesure de communiquer auprès des personnels et des entités.
- ▶ Etre capable de collaborer étroitement avec différents services et directions.
- ▶ Savoir affronter les résistances au changement, au moyen d'une argumentation solide et d'un dialogue constructif.

5. Environnement et contexte de travail

Descriptif de la cellule de l'audit interne

Composition : 1 agent

Relation hiérarchique

Sous l'autorité hiérarchique de la Présidence